Centre Régional d'Intégration
de Charleroi

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2025

CRIC asbl

Rue Hanoteau 23

6060 Gilly

cricharleroi.be

CHAPITRE 1 - PRÉSENTATIONS

L'équipe du CRI Charleroi 2
Les instances 3
Les missions 4
Les zones d'actions des CRI 6
La zone d'action du CRI Charleroi 7

CHAPITRE 2 - LE CRI CHARLEROI POUR LES PRIMO-ARRIVANTS

2.1. Nos départements 10
Le département du parcours d'intégration (PI) 10
Le département de médiation sociale 14
Le département juridique 16
Le département d'insertion socio-professionnelle (ISP) 17

2.2. Offres/services supplémentaires 18
Les permanences de premier accueil (PPA) 18
Le catalogue de formations à destination des migrants 18

CHAPITRE 3 - LE CRI CHARLEROI POUR LES PROFESSIONNELS/PARTENAIRES

3.1. Nos départements 22
Le département de l'accompagnement des initiatives locales d'intégration 22
Le département du plan local d'intégration 23
Le département de formation continuée certificative de formateurs et formatrices en français langue étrangère - FOFO FLE 24
Le département formations/sensibilisations 26

3.2. Offres/services supplémentaires 27
Séance d'information sur l'accès au séjour 27
Rencontres avec les communes du territoire 27
Le guichet unique 27
Les avant-premières 28

3.3. Les plateformes et activités interCRI 28

CHAPITRE 4 - LE CRI CHARLEROI POUR TOUS

4.1. Les départements 32
Le département formations-sensibilisations 32
Le département communication et le service de documentation 33

4.2. Offres/services supplémentaires 34
Les outils 34
Les ciné-clubs 34
Les universCités d'été 35

CHAPITRE 5 - LE CRI DE L'OMBRE

Le département administratif et logistique 38
Le comité de direction 38

CHAPITRE 6 - LES PERSPECTIVES 43

CHAPITRE 7 - LES MOTS

Le mot de la Présidente du CRI Charleroi 46
Le mot du Vice-Président du CRI Charleroi 49

LE MOT DU DIRECTEUR DU CRI CHARLEROI

Ce texte n'introduit pas un rapport d'activités. Ce texte en problématise les conditions de possibilité. Ce texte ne clôt pas une année. Ce texte en révèle les lignes de fracture, les déplacements, les reconfigurations. L'année 2025 se donne comme une série d'expériences, transformées par celles et ceux qui l'ont vécue.

Ce qui se dessine alors est un champ de tensions. L'intégration est une construction, traversée par des rapports de pouvoir, des négociations permanentes et des processus d'apprentissage mutuel. Elle ne préexiste pas aux pratiques : elle s'y fabrique.

Dans ce contexte, l'incertitude constitue l'horizon même de l'action sociale. Réformes, contraintes budgétaires, attentes sociales, participent activement à la production du cadre dans lequel notre intervention prend sens. Agir ne consiste pas à appliquer des dispositifs supposés neutres, mais à s'inscrire dans des situations complexes et à y produire du sens.

Face à cela, il s'agit de maintenir une orientation. Défendre une conception de l'accueil et de l'intégration tout en rendant visibles les structures sociales qui conditionnent les trajectoires. Car les parcours ne se réduisent jamais aux catégories administratives qui prétendent les ordonner. Les parcours excèdent toujours les dispositifs qui les encadrent.

Dès lors, l'intégration ne peut être pensée comme une fin. Elle relève d'un processus inachevé, où la société se transforme dans le même mouvement par lequel elle accueille. Elle oblige à déconstruire les oppositions simplificatrices pour faire apparaître une pratique relationnelle, inscrite dans l'altérité et dans la capacité collective à se redéfinir.

Le territoire agit, produit, contraint et rend possible. Héritier d'une histoire industrielle et sociale, il est un espace d'expérimentation où se configurent des formes de coopération. Institutions, associations et citoyens co-produisent des agencements locaux à des problématiques globales. La proximité constitue une condition de compréhension et d'action.

Au cœur de ces dynamiques se déploie un travail largement invisibilisé. Un travail qui échappe en grande partie aux logiques de quantification et aux régimes d'évaluation dominants. Ce qui s'y joue résiste aux indicateurs parce qu'il relève d'une temporalité et d'une qualité relationnelle irréductibles à la mesure.

Cette rétrospective ne propose donc pas une simple mémoire des actions, mais une mise en perspective des conditions dans lesquelles elles ont été rendues possibles. Elle ouvre un espace de réflexion sur les transformations et institue les conditions d'une pensée collective.

Une parole s'y est progressivement construite : ni purement technique, ni strictement militante. Une parole, qui articule action et réflexion, expérience et débat, et qui tente de maintenir un espace de dialogue dans un contexte marqué par la fragmentation.

Le CRI Charleroi, dès lors, ne se limite pas à l'exercice de missions prescrites. Il participe à la production de sens, à la structuration du débat public.

2025 apparaît ainsi comme une année traversée par une dynamique fidèle à des valeurs d'inclusion, d'émancipation, de dignité, de participation. Le travail dont il est ici question est une pratique du lien social, fragile, délicat, et toujours à refaire.

Fabrice CIACCIA

CHAPITRE 1

PRÉSENTATIONS

L'ÉQUIPE DU CRI CHARLEROI

Lamya BEN SIDI KHIR, Laurence BERTINCHAMPS, Mourad BOUCIF, Pauline CABOT, Fabrice CIACCIA, Lucien CITERETSE, Adeline CONTIN, Marie COTE-PALACIOS, Alain DEBRUIJNE, Mireille D'HAEYER, Ionela DEMOLIN, Patricia DE SIMONE, Laura DIEPENDAELE, Cindy DUMONT, Angelica FERULLO, Ferial FODIL, Laurence FROMONT, Chiara GIACOMETTI, Silvia GRIGOROVA, Sophie HENDRICKX, Audrine ISHIMWE, Christian JONIK, Nadia LAASAL, Maxim LOPEZ, Kadiatou MARE, Laurence MAUFROID, Dalila MEGHAZI, Armel MUNSONGO, Patricia PAWLINSKI, Sarah POWELL, Lucia QUALIZZA, Geneviève ROCHEZ, Sabrina SCARINGI, Iris SILVA, Laura SIMONELLI, Bruno VIDIC, Philippe VOLRAL et Tatiana VYSOCHINA.

LES INSTANCES

LE BUREAU

Ayse AKTAS : Présidente
Rudy PERES : Vice-Président
Emelyne DESCHAMPS
Alicia MONARD
Thierry TOURNOY (invité)

L'ORGANE D'ADMINISTRATION

Nadia AJDAIN - Fédération Générale du Travail de Belgique
Ayse AKTAS - Ville de Charleroi
Najim AYNAN - Ville de Fleurus
Mohamed AZIZ - ASBL Espace Medina Set
Walaba AZZAZ - Commune d'Aiseau-Presles
Romuald BUCKENS - Commune de Pont-à-Celles
Ozden CEM - Centre Culturel Alevi du Grand Charleroi
Camille DELHOUX - Confédération des Syndicats Chrétiens
Emelyne DESCHAMPS - Mission Régionale pour l'Insertion et l'Emploi à Charleroi
Isabelle DONCKERS - Accueil et Promotion des Immigrés
Philippe DUSSART - Ville de Charleroi
Thomas HARDENNE - Ville de Farciennes
Gulçan KAYIS - Ville de Charleroi
Sophie MENGONI – Ville de Fontaine l'Evêque
David PAUL - Centre d'Action Laïque de Charleroi
Rudy PERES - Mouvement Ouvrier Chrétien
Thierry TOURNOY - Formation pour l'Université Ouverte de Charleroi
François VILAIN - Ville de Châtelet

LES MISSIONS

Notre Centre Régional d'Intégration de Charleroi est une asbl active depuis 1997. Ses différentes missions, définies par un décret de la Région Wallonne relatif à l'intégration des personnes étrangères sont :

1° Développer, mettre en œuvre et organiser le parcours d'intégration des primo-arrivants ;

2° Accompagner les initiatives locales d'intégration des personnes étrangères, organiser des plateformes et coordonner des activités d'intégration dans le cadre des plans locaux d'intégration ;

3° Encourager la participation sociale, économique et politique des personnes étrangères et les échanges interculturels ;

4° Coordonner des activités d'intégration dans leur ressort territorial ;

5° Contribuer à l'insertion sociale et socioprofessionnelle des personnes étrangères en assurant la complémentarité avec les dispositifs d'insertion socioprofessionnelle existants ;

6° Former et sensibiliser les intervenants interagissant directement ou indirectement avec des personnes étrangères aux enjeux liés à leur intégration ;

7° Fournir à l'observatoire des données statistiques anonymes sur le plan local ;

8° Se concerter avec les autres centres d'intégration afin de mener des politiques cohérentes sur tout le territoire de la région de langue française.

Vous l'aurez compris, la préoccupation première du CRI de Charleroi est de tout mettre en œuvre afin de faciliter l'intégration de ses bénéficiaires. Bien entendu, il s'agit d'un travail sur plusieurs niveaux ainsi qu'avec de nombreuses collaborations.

LES ZONES D'ACTIONS DES CRI

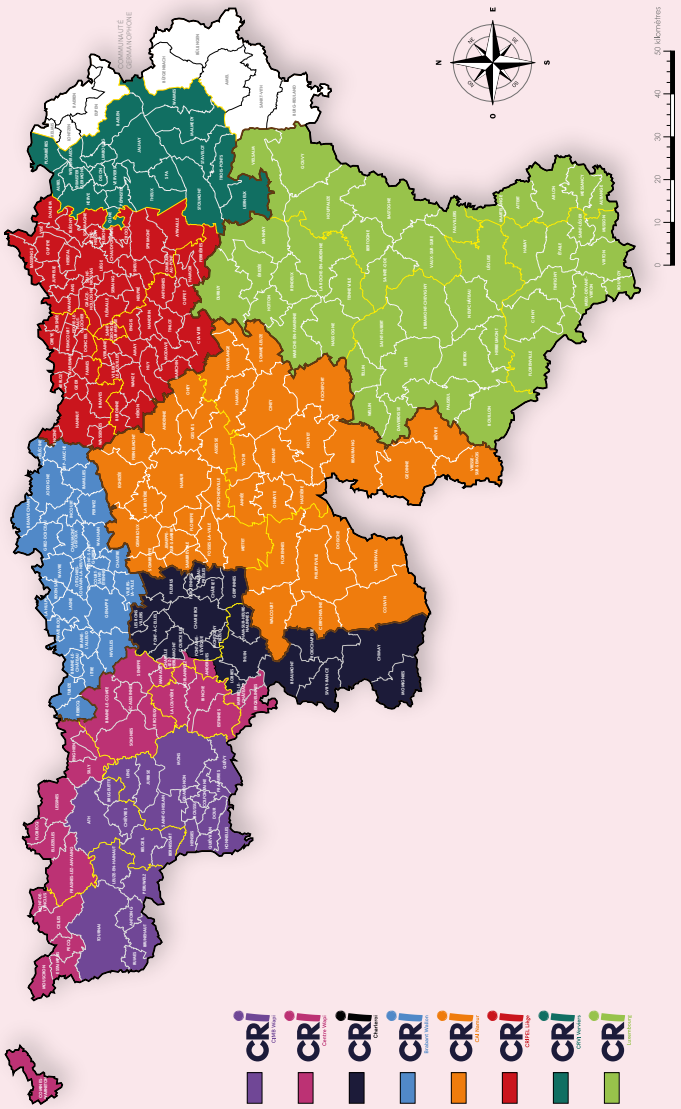

LA ZONE D'ACTION DU CRI CHARLEROI

19 COMMUNES

114 SECTIONS
ANCIENNES COMMUNES

	452.520 habitants	55.727 étrangers	
Aiseau-Presles	10.956	1.132	10,30%
Beaumont	7.096	290	4,10%
Charleroi	205.763	33.552	16,30%
Châtelet	35.979	5.096	14,20%
Chimay	9.673	450	4,70%
Courcelles	31.436	3.379	10,70%
Farciennes	11.471	1.849	16,10%
Fleurus	22.922	2.685	11,70%
Fontaine-l'Evêque	17.985	2.198	12,20%
Froidchapelle	4.067	141	3,50%
Gerpinnes	12.900	734	5,70%
Ham-sur-Heure-Nalinnes	13.838	567	4,10%
Les Bons Villers	9.705	443	4,60%
Lobbes	5.958	236	4,00%
Momignies	5.213	304	5,80%
Montigny-le-Tilleul	10.170	743	7,30%
Pont-à-Celles	17.662	1.002	5,70%
Sivry-Rance	4.862	178	3,70%
Thuin	14.864	748	5,00%

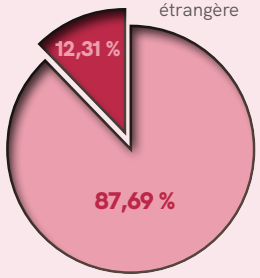

55.727
habitants de nationalité étrangère

396.793
habitants de nationalité belge

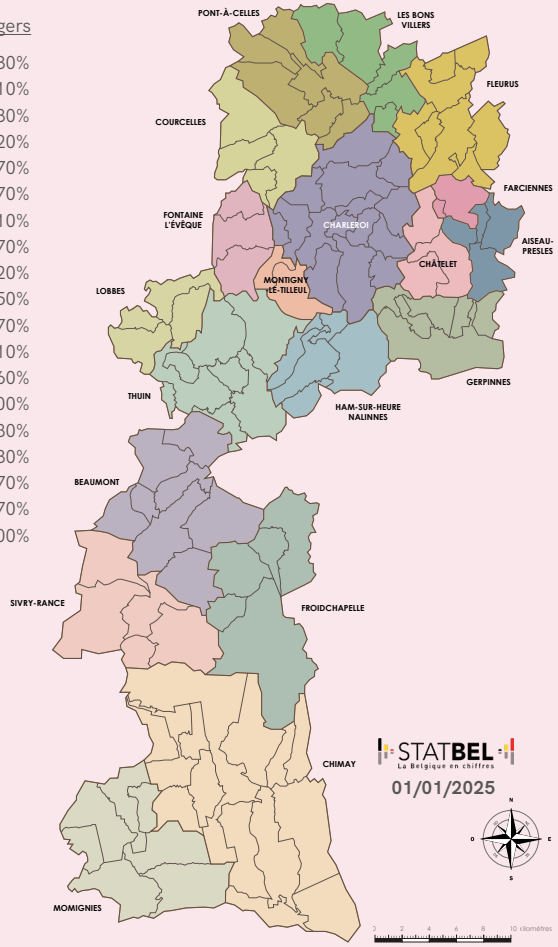

CHAPITRE 2

LE CRI CHARLEROI POUR LES PRIMO-ARRIVANTS

2.1. NOS DÉPARTEMENTS

LE DÉPARTEMENT DU PARCOURS D'INTÉGRATION (PI)

Ce département met en place un parcours spécifique pour un public dit « obligatoire » mais également pour des personnes qui le suivent volontairement. Le parcours d'intégration se compose de plusieurs modules dont un bilan social (entretien individuel et personnalisé avec un travailleur social du CRI) ainsi qu'une participation à une séance d'information « droits et devoirs » suivie d'une animation permettant d'aider à mieux comprendre le fonctionnement de la Belgique. Les bénéficiaires en demande peuvent également suivre une formation au français et/ou passer par une orientation socio-professionnelle.

L'année 2025 fête les 10 ans du parcours. À cette occasion, tous les centres régionaux d'intégration se sont retrouvés le 20 mai 2025 pour revenir sur ces 10 années et aborder les perspectives avec des experts et des acteurs de terrain.

Colloque célébrant les 10 ans du PI

En 2025, le gouvernement adopte un nouveau décret apportant des modifications dans le parcours d'intégration (allongement de la durée du parcours, nouvelles dispenses, possibilité de suivre le cours de citoyenneté dans une autre langue que le français). Outre ces changements, ces accords marquent surtout un durcissement significatif des politiques d'intégration et de migration (invisibilisation des sans-papiers, expulsions, conditions draconiennes d'intégration, augmentation des frais et renforcement des barrières).

Enfin, en 2025, le PI continue de relever les défis avec des chiffres en hausse par rapport à l'année 2024.

FRÉQUENTATION DES DIFFÉRENTS MODULES DU PI

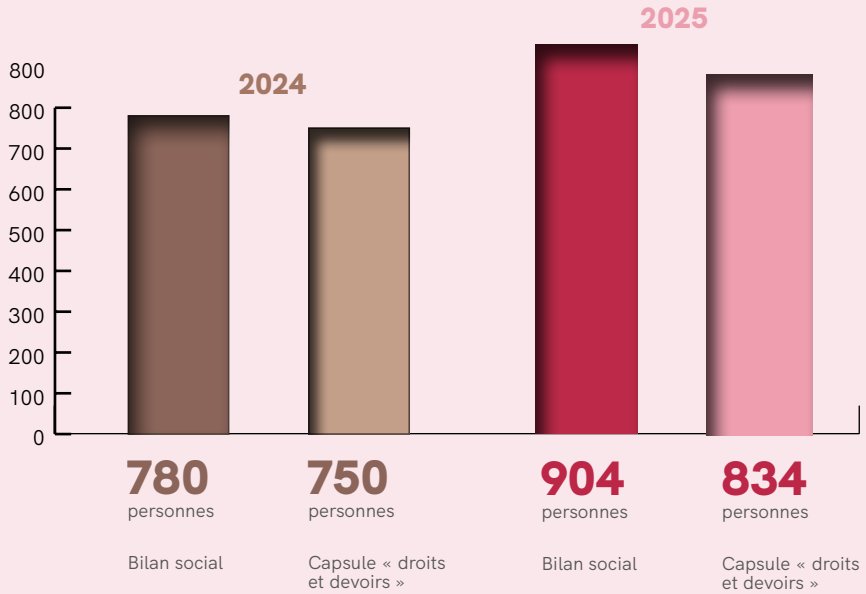

FRÉQUENTATION DU BILAN SOCIAL 2024

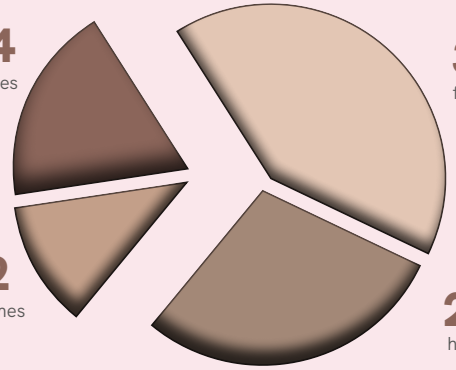

FRÉQUENTATION DU BILAN SOCIAL 2025

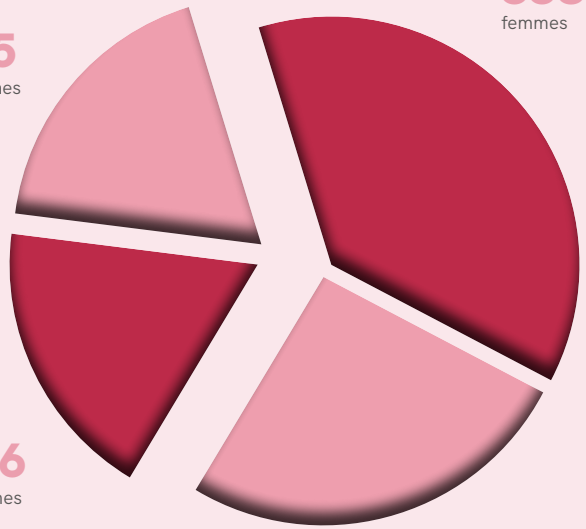

FRÉQUENTATION DE LA CAPSULE « DROITS ET DEVOIRS » 2024

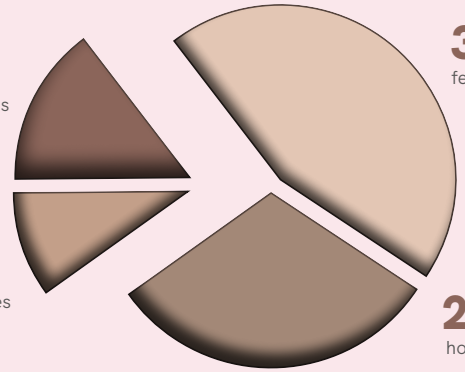

FRÉQUENTATION DE LA CAPSULE « DROITS ET DEVOIRS » 2025

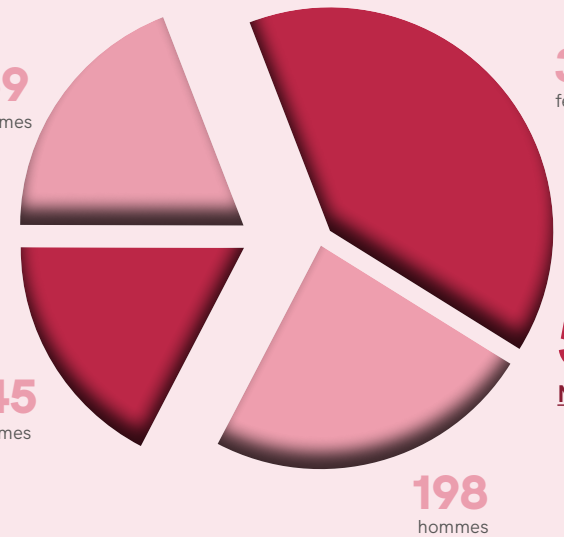

LE DÉPARTEMENT DE MÉDIATION SOCIALE

La médiation sociale est un service complémentaire d'appui social et de médiation interculturelle à destination des publics étrangers. Ce département met en œuvre un accompagnement complémentaire au parcours d'intégration et permet de prendre du temps, avec la personne, pour travailler sur des difficultés qui gravitent autour de son intégration et l'impactent directement. Notre équipe s'appuie sur ses ressources internes et un travail externe avec les réseaux locaux.

Le département de la médiation est financé par l'AMIF (Fonds asile, migration et intégration). Hélas, la politique de financement de l'AMIF connaît des réajustements importants. Notre centre apprend donc que la médiation sociale est menacée. Une nouvelle qui aura des conséquences en 2026…

79 PERSONNES ACCOMPAGNÉES

LE DÉPARTEMENT JURIDIQUE

Ce département offre des permanences de 1ère ligne aux personnes étrangères ou d'origine étrangère. Cela leur permet d'obtenir en direct des informations juridiques en matière de droit des étrangers. Ces thématiques abordent entre autres les visas, les titres de séjour, le regroupement familial, la régularisation, les droits sociaux, le permis de travail, l'asile et la protection subsidiaire, les MENA (Mineurs Etrangers Non Accompagnés), l'obtention de la nationalité belge, le droit international privé, …

Fréquentation du département par genre **304**

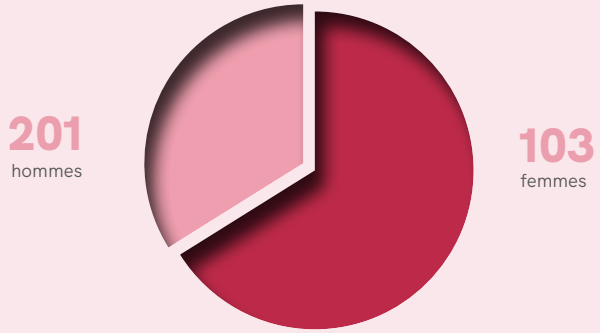

Fréquentation du département par nationalité **304**

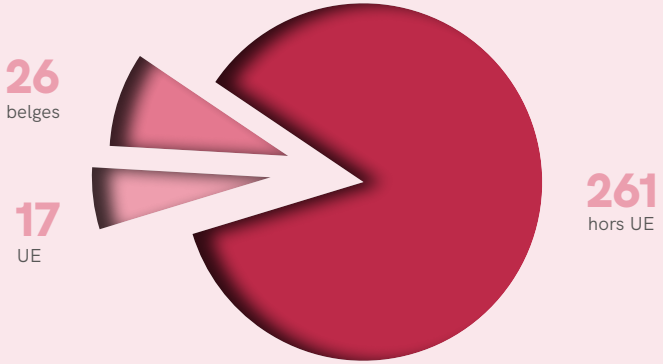

LE DÉPARTEMENT D'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Le département ISP se mobilise pour les bénéficiaires qui sollicitent volontairement le CRI Charleroi dans le cadre d'un accompagnement professionnel. Ces bénéficiaires sont accompagnés et leurs acquis sont mis en avant. Notre équipe tient à être au plus près des besoins de ses usagers via 3 objectifs : soutenir et les outiller, détecter et lever les freins et les outiller/autonomiser pour arriver à leur émancipation.

Parmi les nombreuses activités de 2025, l'accompagnement relatif à l'équivalence des diplômes a permis à 72 personnes de voir leur diplôme reconnu en Belgique.

STATUTS ET RÉSULTATS 2025

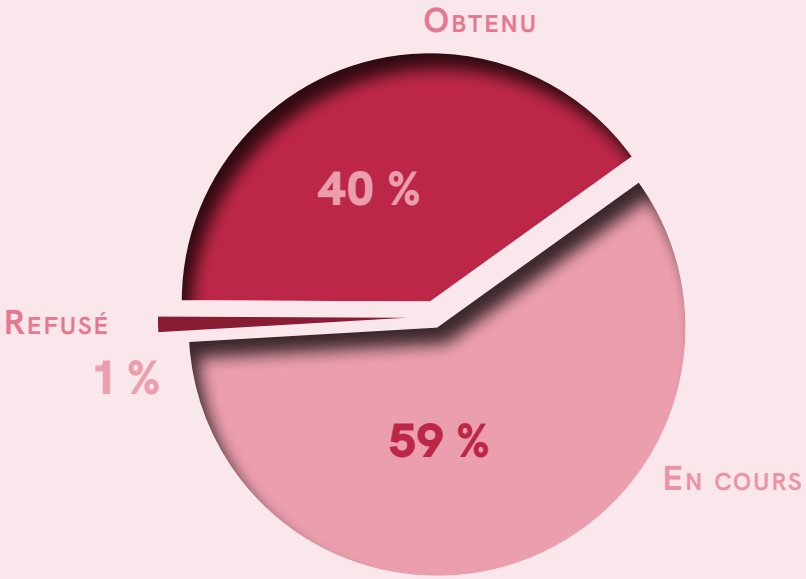

Statuts des demandes d'équivalence des diplômes fin 2025

2.2. OFFRES/SERVICES SUPPLÉMENTAIRES

LES PERMANENCES DE PREMIER ACCUEIL (PPA)

Il s'agit d'un service complémentaire imaginé par le CRI Charleroi. Les PPA permettent de recevoir des bénéficiaires rencontrant des situations devant être réglées rapidement. Ces permanences se déroulent 4 matins par semaine, pour toute personne étrangère ou d'origine étrangère quel que soit le statut. L'entretien est immédiat et individuel. Il permet d'orienter la personne vers nos différents services ou vers un partenaire.

804 PPA EN 2025 !

LE CATALOGUE DE FORMATIONS À DESTINATION DES MIGRANTS

Ce catalogue propose un cycle de formations : « Clés pour avancer dans mon parcours d'insertion ». Il s'agit de modules visant à mobiliser les ressources insoupçonnées des migrants afin de les aider à dépasser leurs freins, leurs craintes ou pour acquérir de nouvelles compétences et leur permettre de s'autonomiser.

241 PERSONNES FORMÉES !

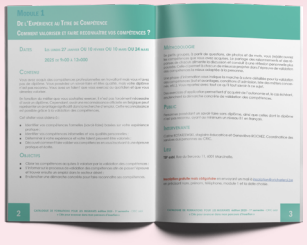

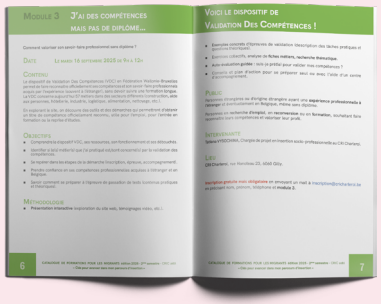

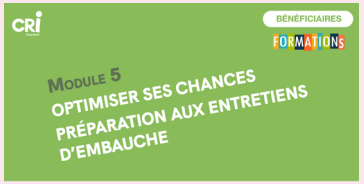

CHAPITRE 3

LE CRI CHARLEROI POUR LES PROFESSIONNELS/PARTENAIRES

3.1. NOS DÉPARTEMENTS

LE DÉPARTEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT DES INITIATIVES LOCALES D'INTÉGRATION

L'objectif de ce département vise à accompagner les associations dans la structuration, la construction, le suivi et l'évaluation de leurs projets. Ce département offre, entres autres, un appui pédagogique pour toute structure destinée au profit des personnes étrangères ou d'origine étrangère, une expertise spécifique (permettant de faciliter le dialogue avec une communauté, intégrer une dimension interculturelle, …), une mise en réseau et une interface entre les associations et les pouvoirs publics actifs en matière d'intégration au niveau local (via notamment les Plans de Cohésion Sociale et le Plan Local d'Intégration).

En 2025, de nouvelles circulaires sont rédigées et cette année se veut « transitoire ». De nombreuses ILI vont devoir se préparer à revoir leurs organisations respectives en 2026… Hélas, pour la plupart, cette organisation devra être revue à la baisse faute de subsides suffisants.

Séance de présentation - appel à projets PCI

Femmes de Mars - village associatif

Campagne Ruban Blanc

LE DÉPARTEMENT DU PLAN LOCAL D'INTÉGRATION

Il s'agit d'un dispositif consacré au développement de la politique d'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère. Ce dispositif s'inscrit dans une dynamique de travail en réseau et s'articule autour de l'identification partagée de problématiques émergentes, de la définition d'objectifs à atteindre, d'actions et de partenariats basés sur la concertation. Il implique un travail de coordination associant tous les partenaires et appliquant le principe de la démocratie participative. Le but est de poursuivre le développement ou la consolidation des initiatives existantes, ainsi que l'opérationnalisation de nouvelles actions en prenant appui sur les constats de terrain relayés par les intervenants sociaux.

LE DÉPARTEMENT DE FORMATION CONTINUÉE CERTIFICATIVE DE FORMATEURS ET FORMATRICES EN FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE - FOFO FLE

La FOFO FLE, c'est une formation qui professionnalise les formateurs en « français langues étrangères » en adoptant une pédagogie active et adaptée. En effet, cette formation a pour but de former des pédagogues qui savent adapter leur enseignement à des publics souvent analphabètes, traumatisés, ou simplement perdus dans un nouveau pays. La FOFO FLE est une formation unique, reconnue et cofinancée par l'Europe et la Wallonie.

Hélas, en 2025, le projet est menacé suite à une baisse de subvention du fonds asile et migration. Durant plusieurs semaines, notre centre sera dans l'incertitude quant aux projets futurs et devra accélérer ses différentes sessions durant 2025, afin de pouvoir certifier tous les formateurs. Au final, le projet FOFO FLE sera reconduit mais avec moins de moyens financiers. Une personne ne verra pas son contrat renouvelé au sein de notre équipe.

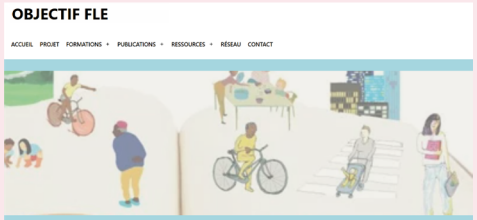

Atelier découverte de *FLE en récits*

BILAN 2025

DE FÉVRIER À MAI 2025 - FOFO 16 (LIÈGE) – 21 PARTICIPANTS

10 certifications

1 report de TFF

1 TFF non remis

9 abandons pour raisons diverses (réorientation, travail, difficultés en stage, congé maternité…)

D'AOÛT À NOVEMBRE 2025 – FOFO 17 (CHARLEROI) – 19 PARTICIPANTS

11 certifications

6 reports de TFF

1 interruption (terminera sa formation en session 19)

1 abandon

LE DÉPARTEMENT FORMATIONS/SENSIBILISATIONS

Soucieux de contribuer à la construction d'une société multiculturelle inclusive, ce département propose divers moments destinés aux professionnels agissant dans le secteur de l'intégration du public étranger. Les formations et sensibilisations sont adressées aux travailleurs de tous les secteurs (social, culturel, enseignement, juridique, santé, insertion socioprofessionnelle, jeunesse, senior, …). Le but est d'offrir des contenus en vue d'enrichir, de compléter ou encore de professionnaliser leurs compétences spécifiques à l'égard du public étranger et en toutes matières liées à l'accompagnement. Les sujets proposés sont le résultat d'une écoute active des membres de notre réseau lors de nos activités habituelles, de plateformes, d'évaluation de formations, ou encore lors de diagnostic social de proximité. Il est également traité des thématiques selon l'actualité liée au public étranger et selon les préoccupations du moment pour lesquelles nous sommes concernés avec nos partenaires.

1204 PERSONNES FORMÉES !

Formation sur le regroupement familial

3.2. OFFRES/SERVICES SUPPLÉMENTAIRES

SÉANCE D'INFORMATION SUR L'ACCÈS AU SÉJOUR : le département sociojuridique de notre CRI propose cette séance d'info à tout opérateur travaillant avec des personnes étrangères. Le b.a.-ba à connaître concernant le séjour est présenté durant une demi-journée (moyens d'obtention d'un séjour en Belgique, la situation des sans-papiers, …). Ainsi, cette séance permet aux professionnel.les de mieux cerner les différentes situations rencontrées dans le cadre de leur accompagnement auprès des migrants.

RENCONTRES AVEC LES COMMUNES DU TERRITOIRE : en 2025, des représentant.e.s du CRI Charleroi sont allés à la rencontre des services communaux avec qui nous communiquons dans le cadre du parcours d'intégration. Il s'agit d'une démarche permettant de faire un lien entre nos services et les administrations communales. C'est l'occasion de donner des informations sur les nouveaux dispositifs et de montrer aux communes que nous sommes là en cas de besoin.

LE GUICHET UNIQUE

Mis en place par Fedasil et la Ville de Charleroi, le guichet unique regroupe les acteurs de terrain (dont notre CRI) pour informer les personnes en situation irrégulière sur le territoire dans leurs démarches.

LES AVANT-PREMIÈRES

En partenariat avec le **Quai 10**, le CRI Charleroi organise des avant-premières de films étant présentés comme de véritables œuvres cinématographiques. Parfois en présence des acteurs et/ou réalisateurs, les participants peuvent ensuite partager des moments d'échanges.

3.3. LES PLATEFORMES ET ACTIVITÉS INTERCRI

Nous collaborons au sein de différentes plateformes afin d'échanger les bonnes pratiques avec les autres opérateurs mais également de se coordonner, mener des actions communes et interpeler les politiques.

Nous avons également collaboré avec les autres centres d'intégration du Hainaut autour des thématiques suivantes : citoyenneté, français-langues étrangères, sociojuridique et interculturalité.

Cycle de conférences sur les enjeux migratoires avec les différents CRI

CHAPITRE 4

LE CRI CHARLEROI POUR TOUS

4.1. LES DÉPARTEMENTS

LE DÉPARTEMENT FORMATIONS-SENSIBILISATIONS

Qu'il s'agisse d'écoles, de groupes de citoyens, de services communaux ou autres, nous proposons des formations et sensibilisations à l'interculturalité. L'intégration ne se joue pas entre les migrants et nos partenaires. L'intégration est une affaire citoyenne ! C'est pourquoi, nous sommes de plus en plus amenés à aller vers de nouveaux publics afin de leur proposer des animations diverses et variées. Les thématiques proposées ont pour but de sensibiliser au meilleur vivre ensemble, à une citoyenneté plurielle respectueuse de chacun, ou encore de favoriser l'évolution de la personne étrangère ou d'origine étrangère dans son parcours d'intégration.

+ DE 3000 PERSONNES SENSIBILISÉES !

Sensibilisation à l'interculturalité pour une classe du supérieur en ergothérapie

LE DÉPARTEMENT COMMUNICATION ET LE SERVICE DE DOCUMENTATION

Il est important de pouvoir visibiliser les actions et projets de notre centre. C'est pourquoi, le département reprenant la communication et la documentation agit chaque jour dans des actions mettant en lumière l'importance du vivre ensemble et d'une intégration respectueuse de l'humain. Que ce soit sur les réseaux sociaux, notre site, via des webinaires, des capsules vidéos, des expositions, des moments de partages, … Nous mettons en œuvre des stratégies permettant de porter haut et fort nos messages.

Nouveau logo pour les centres régionaux d'intégration de Wallonie

4.2. OFFRES/SERVICES SUPPLÉMENTAIRES

LES OUTILS

Nous possédons des ouvrages, mallettes pédagogiques, et autres à destination des personnes qui souhaitent aborder différentes thématiques en lien avec l'intégration, la déconstruction des préjugés et le vivre ensemble.

JT fictif – imagination d'une nouvelle société

LES CINÉ-CLUBS

Ces séances proposent des projections de films peu visibles, engagés et percutants à destination du grand public. Elles ont lieu une fois par mois dans nos locaux. Parfois, des membres du film (réalisation ou autre) sont présents afin d'échanger à la fin de la séance.

LES UNIVERSCITÉS D'ÉTÉ

Durant 3 jours, le CRI Charleroi propose de tisser des ponts entre réflexion critique, action sociale, et engagement citoyen autour de 3 thématiques :

- Injustices et inégalités face aux défis de l'intégration et de la cohésion sociale
- Agir ensemble - Le travail social, syndical et psycho-social au cœur de l'intégration
- Humanitaire, culture et engagement : repenser notre vivre ensemble

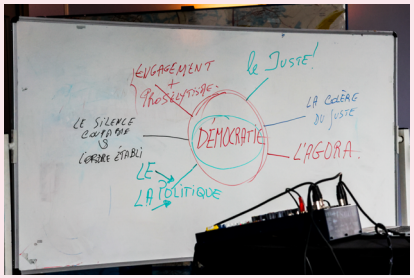

CHAPITRE 5

LE CRI DE L'OMBRE

LE DÉPARTEMENT ADMINISTRATIF ET LOGISTIQUE

Elles sont les premières personnes que l'on rencontre lors de l'entrée dans le bâtiment du CRI Charleroi. Ces personnes ont un rôle clef et pas seulement pour l'accueil des différents publics. En effet, derrière chaque projet qui prend vie, il existe une structure invisible, discrète et pourtant absolument fondamentale : le staff administratif et logistique. Grâce à elles, les équipes de terrain peuvent se concentrer sur leur mission première, en sachant que tout ce qui doit être fait en coulisses l'est avec professionnalisme.

LE COMITÉ DE DIRECTION

Le comité de direction est composé du directeur, de trois coordinateurs et de deux assistantes – l'une dédiée aux ressources humaines, l'autre à la direction. Ensemble, ils forment un noyau stratégique où se rencontrent expertise, réflexion et sens du collectif.

CHAPITRE 6

LES PERSPECTIVES

LES PERSPECTIVES

Voici ce que nous prévoyons pour l'année 2026. Nos combats, nos actions, nos priorités, … N'hésitez pas à nous suivre par ici → www.cricharleroi.be

Pour cette année 2026, le CRI Charleroi compte bien être à la hauteur de ses missions sociétales et de la confiance accordée par ses publics, tout en arborant fièrement ses valeurs : solidarité, collaboration et diversité.

UN PARCOURS D'INTÉGRATION PLUS ACCESSIBLE ET FLUIDE

Le développement d'actions collectives, y compris en arabe et en tigrinya, permettra de réduire les délais d'attente et d'apporter plus de sérénité à nos publics

UN SERVICE JURIDIQUE RÉACTIF ET EFFICACE

La poursuite du travail en réseau et de la formation continue afin de s'adapter/répondre aux évolutions législatives et aux besoins des publics

UNE INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE CENTRÉE SUR LES COMPÉTENCES

- La valorisation des compétences sans frontières
- Le renforcement de la collaboration avec les entreprises
- Le développement de projets innovants : la Brigade interculturelle de Charleroi

DES CHANTIERS TRANSVERSAUX AU CRI CHARLEROI

- La consolidation de l'interprétariat social
- La numérisation et simplification administrative
- La recherche de nouveaux financements
- La promotion de la diversité à tous les niveaux de l'organisation
- L'intégration des nouveaux centres d'accueil à notre territoire
- L'adaptation aux mesures contre-productives
- La valorisation de nos partenaires

Avec l'ensemble de ses partenaires locaux associatifs et publics, le CRI Charleroi œuvre à coconstruire une société plus inclusive, à travers les droits des femmes, la lutte contre le racisme et la discrimination…

Mobilisations : le CRI Charleroi continuera de se mobiliser auprès des ILI mais ira aussi à la rencontre de nouveaux acteurs, des villes et communes de notre territoire, notamment au travers des PCS pour s'allier toujours plus par des projets concrets, et œuvrer au bénéfice des publics migrants.

Maintien de nos engagements et suivi de l'actualité : le CRI Charleroi continue à favoriser le dialogue entre les différentes composantes de notre société. Un dialogue indispensable pour faire bouger les lignes d'apparence insurmontables.

CHAPITRE 7

LES MOTS

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

L'année 2025 restera, à bien des égards, une année charnière. Une année de tensions, de basculements, mais aussi de lucidité. Dans un monde traversé par les conflits internationaux, les crispations identitaires et les fractures sociales, la question du vivre-ensemble n'a jamais été aussi centrale. Elle n'est plus un horizon abstrait ou une ambition lointaine : elle est devenue une urgence concrète, quotidienne, presque vitale. Car ce que nous observons aujourd'hui, ici comme ailleurs, c'est une fragilisation progressive de ce qui fait société. Les guerres, les crises géopolitiques, les déplacements de populations, mais aussi les discours de peur et de division, viennent nourrir un climat où le doute s'installe, où les repères vacillent, où la solidarité est parfois reléguée au second plan.

Dans ce contexte, les politiques d'intégration, d'égalité des chances et de lutte contre les discriminations sont trop souvent considérées comme secondaires, comme si elles pouvaient attendre, comme si elles étaient un luxe. Il faut le dire clairement : c'est une erreur fondamentale. Car ce sont précisément ces politiques qui tiennent la société debout. Ce sont elles qui permettent de prévenir les fractures plutôt que de les réparer, qui donnent du sens à notre projet collectif. Les affaiblir, c'est fragiliser l'ensemble de notre édifice social.

Et pourtant, l'année 2025 a été marquée par des signaux inquiétants. La diminution des moyens consacrés aux politiques d'intégration et d'égalité, les incertitudes pesant sur des dispositifs essentiels comme les APE, les réformes qui excluent ou précarisent davantage, notamment en matière de chômage, traduisent une orientation préoccupante. Derrière ces décisions, ce sont des réalités humaines qui sont en jeu : des travailleurs sociaux fragilisés, des associations sous pression, des parcours de vie interrompus, des espoirs suspendus. Ce sont aussi, et surtout, celles et ceux que l'on n'entend pas, que l'on voit peu, que l'on oublie trop souvent.

Face à cela, le CRI Charleroi n'a pas cédé. Il a tenu. Fidèle à ses valeurs, fidèle à sa mission, fidèle à cette conviction profonde que la dignité humaine ne se négocie pas. Dans un contexte où les acquis sociaux sont questionnés, parfois fragilisés, parfois attaqués, notre responsabilité collective est immense. C'est précisément dans ces moments que se mesure la solidité de nos engagements.

Résister… Mais résister au sens noble du terme !

Résister, ce n'est pas s'opposer systématiquement ni se replier sur soi. Résister, c'est continuer à agir avec humanité lorsque le contexte pousse au repli. C'est maintenir des espaces de dialogue quand tout invite à la confrontation. C'est défendre la dignité humaine quand elle est mise sous pression. C'est refuser que certaines vies valent moins que d'autres.

Au CRI Charleroi, cette résistance s'incarne chaque jour. Elle se vit dans l'accueil, qui reste avant tout une rencontre humaine. Elle se construit dans l'accompagnement, qui refuse les logiques standardisées pour privilégier l'écoute et la confiance. Elle se déploie dans les projets, les formations, les actions de terrain qui donnent corps à une société inclusive et ouverte. Notre rôle est aussi d'interroger le sens de nos choix collectifs : voulons-nous une société de contrôle ou une société de droits ? Une société fondée sur la peur ou une société fondée sur la confiance ? Ces questions ne sont pas théoriques, elles traversent concrètement les politiques publiques, les décisions budgétaires et les pratiques de terrain.

C'est pourquoi le CRI Charleroi revendique une parole libre, une parole ancrée dans le réel, dans l'expérience du terrain, dans les réalités vécues. Une parole qui alerte quand il le faut, qui propose quand c'est nécessaire, qui rassemble quand c'est possible. Car au fond, notre combat est simple : refuser les raccourcis, refuser les amalgames, refuser l'indifférence.

L'année 2025 a aussi montré, malgré tout, la force du collectif. La mobilisation des équipes, l'engagement des partenaires, la capacité à innover, à s'adapter, à continuer malgré les contraintes témoignent d'une chose essentielle : rien ne remplace l'humain. Dans un contexte de restrictions budgétaires et de réformes parfois déconnectées du terrain, le CRI Charleroi a fait le choix de ne rien lâcher. De continuer à investir dans ce qui compte vraiment : le lien, la confiance, la dignité.

Parce que derrière chaque action, il y a des parcours, des visages, des histoires. Et derrière chaque histoire, il y a une société en devenir. C'est aussi à cela que renvoie notre responsabilité : travailler non seulement pour aujourd'hui, mais pour demain. Pour les générations futures, pour celles et ceux qui grandiront

dans une société que nous sommes en train de façonner. Une société qui peut être plus dure, plus fermée, plus inégalitaire, ou au contraire plus juste, plus solidaire, plus humaine. Ce choix nous appartient et il nous engage.

C'est pourquoi, plus que jamais, nous devons garder espoir. Un espoir lucide, exigeant, actif. Un espoir qui ne nie pas les difficultés, mais qui refuse la résignation. Un espoir qui se traduit en actions concrètes, en mobilisations collectives, en engagements durables.

Le CRI Charleroi continuera à être cet espace de résistance constructive, cet espace où l'on refuse le fatalisme, cet espace où l'on croit encore, profondément, à la possibilité de faire société autrement. Parce que le vivre-ensemble n'est pas un slogan. C'est un travail, un effort constant, une responsabilité partagée.

Et parce qu'au fond, la seule réponse durable aux peurs et aux divisions reste, aujourd'hui comme hier, la solidarité.

Ayse AKTAS

Présidente du CRI Charleroi

LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT

Migration, pauvreté, libertés : ce que révèlent les mesures

2025-2026 en Belgique

« *S'attaquer à la pauvreté en 2025, c'est s'attaquer aux richesses : où vont les richesses ? Qui possède les richesses ? Comment sont réparties et captées les richesses ?* » — Christine Mahy (RWLP) (Mahy, 2025)

Depuis 2025, plusieurs décisions politiques ont modifié la manière dont la Belgique traite la migration, l'accueil et le retour. Ces mesures sont souvent présentées comme « techniques » ou « nécessaires ». Pourtant, de nombreux acteurs (syndicats, associations, réseaux de lutte contre la pauvreté, collectifs féministes et de jeunesse) y voient un signe plus large : le renforcement de la conditionnalité des droits et l'extension d'outils de contrôle (FGTB, 2025; MOC, 2025; CSC Migrants, 2025).

Pourquoi les attaques contre les migrants annoncent celles contre les plus pauvres — et contre la majorité sociale ?

Sous couvert de migration, un basculement démocratique :

Les années 2025-2026 ont vu la Belgique engager un tournant politique majeur. L'accord de coalition fédérale met en avant une migration « contrôlée » et des dispositifs de contrôle renforcés, notamment via la consultation d'appareils numériques dans la procédure d'asile (European Migration Network Belgium, 2025). Parallèlement, des projets et notes explicatives concernant les « visites domiciliaires » ont été largement débattus dans l'espace public (Ligue des droits humains, 2025).

Ce durcissement ne doit pas être lu comme une simple réponse migratoire, mais comme l'expression d'un mouvement plus profond :

- la transformation de la démocratie représentative en un système à forte asymétrie entre gouvernants et gouvernés, telle qu'analysée par Bernard Manin et discutée dans des travaux contemporains de philosophie politique (Manin, 1995 ; Stiegler & Pébarthe, 2023);

- un régime qui, en période de crise, tend à protéger les intérêts économiques dominants et à exercer un contrôle accru sur les populations précarisées (Oxfam, 2026 ; Banque nationale de Belgique, 2025).

Dans cette perspective, les migrants ne sont pas une exception : ils peuvent fonctionner comme un « laboratoire » de dispositifs administratifs et de contrôle, dont certains mécanismes peuvent ensuite être étendus à d'autres publics vulnérables (CSC Migrants, 2025; Belrefugees, 2026).

La proposition ici est de partager, avec des sources fiables, ce qui change et ce que cela implique.

1. CE QUI CHANGE CONCRÈTEMENT (2025-2026)

1.1. Une politique de « migration contrôlée »

L'accord de coalition fédérale 2025-2029 annonce une volonté de réduire de manière significative et structurelle le nombre d'arrivées de demandeurs d'asile, et de réduire ensuite le nombre de places d'accueil lorsque ces mesuresproduisent leurs effets (European Migration Network Belgium, 2025). Le texte met aussi l'accent sur une migration jugée « positive » si elle est « contrôlée » et orientée vers les personnes qui participent au tissu économique (EuropeanMigration Network Belgium, 2025).

1.2. Le contrôle numérique entre dans la procédure

L'accord prévoit que la consultation des téléphones et tablettes fasse partie de l'examen de chaque demande d'asile (European Migration Network Belgium, 2025). Pour une partie du monde associatif, cela marque un déplacement : la procédure devient plus intrusive, et la charge de la preuve pèse davantage sur les personnes en demande de protection (CSC Migrants, 2025).

2. LE POINT LE PLUS SENSIBLE : LES « VISITES DOMICILIAIRES »

En avril 2026, le gouvernement annonce l'approbation en deuxième lecture d'un texte permettant à la police et à des fonctionnaires de l'Office des étrangers d'entrer dans un domicile afin d'y procéder à une arrestation administrative, avec l'autorisation d'un juge d'instruction (Verlinden, 2026 ; Le Vif, 2026).

Le communiqué officiel présente cela comme un moyen de rendre la politique de retour « applicable » et « crédible » (Verlinden, 2026).

Pourquoi est-ce controversé ?

- Des avis très critiques ont été rendus, notamment sur les risques d'atteinte à l'inviolabilité du domicile, le manque de garanties pour les tiers et la protection des enfants (Belrefugees, 2026 ; Ligue des droits humains, 2025).
- La CSC Migrants parle d'une « menace pour nos libertés », en soulignant l'effet potentiellement intimidant sur l'hébergement et la solidarité (CSC Migrants, 2025).

« *Visites domiciliaires… une menace pour nos libertés* » — CSC Migrants, 2025

3. POURQUOI CELA DÉPASSE LA MIGRATION : LA LOGIQUE DE LA CONDITIONNALITÉ

Un fil conducteur traverse ces mesures : l'accès aux droits devient de plus en plus conditionné (à la coopération, à l'intégration, à la preuve, etc.) (MOC, 2025 ; FGTB, 2025).

Le MOC décrit l'accord gouvernemental comme une offensive plus large « anti-sociale » et « anti-migrations », ce qui suggère une cohérence d'ensemble entre politique migratoire et réformes sociales (MOC, 2025).

4. PAUVRETÉ ET MIGRATION : ÉVITER LE PIÈGE DE« L'OPPOSITION DES PRÉCARITÉS »

Christine Mahy (RWLP) rappelle qu'environ 1 Belge sur 5 est exposé au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale (Mahy, 2025).

Dans une conférence relayée par l'Observatoire de l'intégration, elle insiste sur un point crucial : opposer « pauvres d'ici » et « pauvres d'ailleurs » affaiblit

tout le monde ; l'enjeu est au contraire d'associer ces publics pour construire des droits effectifs (Observatoire de l'intégration, 2021).

5. POURQUOI LES INÉGALITÉS COMPTENT ICI : CE QUE MONTRENT LES CHIFFRES

- **a. En Belgique**

Des données relayées par VRT (Keytrade/UGent) indiquent que le patrimoine médian a augmenté (277 231 €, +11 %), mais que la hausse est beaucoup plus marquée pour les 20 % les plus riches (VRT NWS, 2025a). Un autre travail relayé par VRT souligne la concentration de richesse : le top 1 % posséderait autant que les 75 % les plus pauvres (VRT NWS, 2025b).

- **b. Dans le monde**

Le rapport sur les inégalités d'Oxfam indique que la fortune des milliardaires a augmenté de plus de 16 % en 2025, atteignant 18 300 milliards de dollars, un record historique (Oxfam, 2026).

Pourquoi est-ce important ? Parce que lorsque les inégalités augmentent, la tentation politique est parfois de « gérer » la pauvreté et les migrations par le contrôle, plutôt que de traiter les causes structurelles (Banque nationale de Belgique, 2025 ; Oxfam, 2026).

6. FÉRIS BARKAT : RENDRE LES DÉBATS À NOUVEAU ACCESSIBLES

Féris Barkat (Banlieues Climat) explique que les inégalités sociales et environnementales se cumulent (pollution, logement, santé) et que la technicisation des débats peut déposséder les publics populaires de leur capacité d'agir (Barkat, 2025; Barkat, 2024).

« *Si tu n'as pas de bagage scientifique, tu subis des dominations sans pouvoir en parler.* » — Féris Barkat (Barkat, 2024)

Cette idée vaut aussi pour d'autres domaines : procédures administratives complexes, accès difficile à l'information, langage juridique opaque. Elle invite à une réponse simple : outiller, expliquer, former, faire collectif (Barkat, 2024).

7. CONCLUSION : POURQUOI S'ORGANISER COLLECTIVEMENT ?

Les sources convergent sur trois constats : (1) les mesures 2025–2026 renforcent des instruments de contrôle et une logique de conditionnalité ; (2) plusieurs acteurs y voient des risques pour les droits fondamentaux, la solidarité et l'équité de traitement ; (3) dans le même temps, les indicateurs montrent une concentration de richesse en Belgique et une hausse record de la fortune des milliardaires au niveau mondial (CSC Migrants, 2025; VRT NWS, 2025a; Oxfam, 2026).

S'organiser collectivement ne signifie pas « penser pareil ». Cela signifie partager l'information fiable, rendre les droits compréhensibles, éviter l'opposition des précarités, créer des alliances entre associations, syndicats, groupes de jeunes, collectifs féministes et réseaux anti pauvreté, et faire remonter les réalités de terrain vers le débat public (Observatoire de l'intégration, 2021; CSC Migrants, 2025).

Pour George Lakoff le débat public ne se joue pas seulement sur des « faits », mais aussi sur des cadres (frames) : des manières de nommer et de raconter un problème qui orientent spontanément ce que l'on juge normal, acceptable ou choquant (Dignam, n.d.; Lakoff, n.d.).

D'où son avertissement : « Unless you frame yourself, others will frame you — the media, your enemies, your competitors, your well-meaning friends » (Lakoff, n.d.). Dans le débat sur la migration, des mots comme « contrôlée », « utile », « sécurité » installent un cadre qui fait passer certaines mesures pour « évidentes » et d'autres pour « naïves » (European Migration Network Belgium, 2025; Stuut, n.d.).

« *Si "le système" n'aide pas nos voisins, on peut se lever et, ensemble, s'entraider.* » — Caroline Weinroth (Cinema Hearts), cité par The Georgetown Voice (Montalti, 2025)

Références

Banque nationale de Belgique. (2025, 23 juin). National accounts – Distributional statistics on income, consumption and wealth of Belgian households (Period 2022). https://www.nbb.be/en/statistical-updates/national-accounts-distributional-statistics-income-consumption-and-wealth

Barkat, F. (2024, 6 novembre). Entretien (Vert) : Banlieues Climat. https://vert.eco/articles/feris-barkat-banlieues-climat-avec-lecologie-on-a-surintellectualise-un-sujet-qui-est-boire-dormir-manger-se-deplacer

Barkat, F. (2025, 10 décembre). Inégalités sociales et enjeux climatiques (Entretien IRIS). IRIS. https://www.iris-france.org/inegalites-sociales-et-enjeux-climatiques-avec-feris-barkat/

Belrefugees. (2026, 5 février). Réaction à l'avis du Conseil d'État sur l'avant-projet de loi relatif aux « visites domiciliaires ». https://www.belrefugees.be/fr/communique_de_presse/reaction-a-lavis-du-conseil-detat-sur-lavant-projet-de-loi-relatif-aux-visites-domiciliaires/

Centre d'Information et d'Éducation Populaire (CIRÉ). (n.d.). Une convention pour les droits de tous les travailleurs migrants. https://www.cire.be/une-convention-pour-les-droits-de-tous-les-travailleurs-migrants/

Confédération des syndicats chrétiens (CSC) Migrants. (2025, 4 septembre). Visites domiciliaires pour personnes en séjour irrégulier : une menace pour nos libertés. https://www.lacsc.be/page-dactualites/2025/09/04/visites-domiciliaires-pour-personnes-en-sejour-irr%C3%A9gulier--une-menace-pour-nos-libertes

Dignam, J. (n.d.). Frame the Debate: Insights from Don't Think of an Elephant! The Commons Social Change Library. https://commonslibrary.org/frame-the-debate-insights-from-dont-think-of-an-elephant/

European Migration Network Belgium. (2025). Le nouvel accord de coalition fédérale clarifie les objectifs clés dans le domaine de la migration et de l'asile. https://www.emnbelgium.be/fr/nouvelles/le-nouvel-accord-de-coalition-federale-clarifie-les-objectifs-cles-dans-le-domaine-de

FGTB. (2025). Syndicats Magazine (Analyse de l'accord de gouvernement). https://fgtb.be/sites/default/files/2025-04/FGTB%20Syndicats%202025-2.pdf

Lakoff, G. (n.d.). Quotations. A Z Quotes. https://www.azquotes.com/author/41357-George_Lakoff

Le Vif. (2026, 3 avril). L'Arizona réintroduit les visites domiciliaires : « Des atteintes graves aux droits fondamentaux ». https://www.levif.be/belgique/larizona-reintroduit-les-visites-domiciliaires-des-atteintes-graves-aux-droits-fondamentaux/

Ligue des droits humains. (2025, novembre). Note explicative : visites domiciliaires (PDF). https://www.liguedh.be/wp-content/uploads/2025/11/Note-explicative-visites-domiciliaires.pdf

Mahy, C. (2025, 21 octobre). C'est quoi la pauvreté ? (Entretien). Réseau wallon de lutte contre la pauvreté. https://rwlp.be/cest-quoi-la-pauvrete-interview-de-christine-mahy-par-ma-tribune-ce-21-octobre-2025/

Manin, B. (1995). Principes du gouvernement représentatif. Calmann Lévy.

Montalti, L. (2025, 16 mai). At Garbagefest, punk isn't just music. It's mutual aid. The Georgetown Voice. https://georgetownvoice.com/2025/05/16/at-garbagefest-punk-isnt-just-music-its-mutual-aid/

Mouvement ouvrier chrétien (MOC). (2025). Accord gouvernemental fédéral : une offensive anti démocratique, anti sociale, antimigrations, antiecologique et anti fédérale. https://www.mocluxembourg.be/accord-gouvernemental-federal-une-offensive-anti-democratique-anti-sociale-antimigrations-antiecologique-et-anti-federale/

Observatoire de l'intégration. (2021, 11 mai). Associer populations locale et étrangère… (Compte rendu avec Christine Mahy). https://observatoireintegration.be/article-thematique/associer-populations-locale-et-etrangere-larme-fatale-pour-faire-progresser-reellement-la-lutte-contre-la-pauvrete/

Oxfam. (2026, 27 janvier). Rapport sur les inégalités 2026 : Résister au règne des plus riches. https://www.oxfamfrance.org/rapports/rapport-sur-les-inegalites-2026-resister-au-regne-des-plus-riches/

Stiegler, B., & Pébarthe, C. (2023). Démocratie ! Manifeste. Éditions Le Bord de l'eau.

Stuut. (n.d.). Loi sur les « visites domiciliaires » : feu vert pour des rafles… https://stuut.info/Loi-sur-les-visites-domiciliaires-feu-vert-pour-des-rafles-de-personnes-sans-11354

Verlinden, A. (2026, 3 avril). Feu vert aux visites domiciliaires chez des criminels en séjour illégal. https://verlinden.belgium.be/fr/actualites/feu-vert-aux-visites-domiciliaires-chez-des-criminels-en-sejour-illegal

VRT NWS. (2025a, 15 mai). Le patrimoine des Belges a grimpé de 11%… https://www.vrt.be/vrtnws/fr/2025/05/15/le-patrimoine-des-belges-a-grimpe-de-11-pour-atteindre-277-231/

VRT NWS. (2025b, 27 mai). New study reveals that wealth inequality has remained the same… https://www.vrt.be/vrtnws/en/2025/05/27/new-study-reveals-that-wealth-inequality-has-remained-the-same-d/

Rudy PERES

Vice-président du CRI Charleroi

CRI Charleroi

Ce rapport reprend les activités du Centre Régional d'Intégration de Charleroi pour l'année 2025. Les divers services, événements, (etc.) y sont décrits ainsi que les projets menés en partenariat. Ces activités ne sont pas reprises de manière exhaustive. Ce rapport regroupe les évènements et projets phares de l'année 2025.
Des perspectives pour l'année 2026 sont également apportées.

Éditeur responsable : Fabrice CIACCIA, Directeur

Wallonie

Avec le soutien de la Wallonie, de la Province de Hainaut,
des Villes et Communes de Charleroi, Aiseau-Presles, Beaumont, Châtelet, Chimay, Courcelles, Farciennes, Fleurus, Fontaine-l'Évêque, Froidchapelle, Gerpinnes, Ham-sur-Heure-Nalinnes, Les Bons Villers, Lobbes, Momignies, Montigny-le-Tilleul, Pont-à-Celles, Sivry-Rance et Thuin

Cofinancé par l'Union européenne